ASSOCIATION « LE GODILLOT GOURMAND »
SOLLIES-VILLE

Affiliée à la Fédération Française de Randonnée sous le n° 02137
Affiliée à la Fédération « Génération Mouvements »
(opérateur voyage N° IM075100069)

Randonnées et visites culturelles

PROGRAMME* de Novembre 2020

* Le programme n'est pas contractuel. Il peut être modifié en cas de conditions météorologiques ou d'autres évènements extérieurs. La randonnée peut être modifiée jusqu'à la veille du départ.
En cas d'alerte Météo Orange pas de randonnée ce jour là.

Partenariat avec le magasin L'aventure : 10% de réduction à nos adhérents

Jour	Animateur	**Descriptif de la randonnée ou de l'activité**	Distances	dénivelés
Vendredi 6 novembre	Jean-Pierre 06 17 70 43 98	Lorgues : chateau de Berne et couvent orthodoxe St Michel	18 km	320 m
Dimanche 8 novembre	Jean-Christophe 06 24 94 91 57	Sur les traces de Manon des Sources. Le mémorial de Signes	15 km	200 m
Vendredi 13 novembre	Jean-Louis 06 07 48 56 30	Les calanques à partir de Port Miou	15 km	456 m
Dimanche 15 novembre	Jean-Louis 06 07 48 56 30	Le Coudon par les Selves Sortie avec OSTI **(matinée)** Pique nique possible à la Chapelle à l'issue de la randonnée	7 km	335 m
Vendredi 20 novembre	Jean-Pierre 06 17 70 43 98	St Césaire Gorges de la Siagne	17 km	640 m
Vendredi 27 novembre	Jean-Louis 06 07 48 56 30	Le vieux Cannet	15 km	500 m
Dimanche 29 novembre	Jean-Christophe 06 24 94 91 57	Flassans sur Issole: la voie Romaine	13 km	226 m

En cas de suspicion ou de symptôme de maladie s'abstenir de venir; Merci

Lieu de rendez-vous: sera fixé par l'animateur

Consignes sécurité COVID 19- voir fiche FFR randonnée jointe: plan de reprise club / Penser à prendre vos masques COVID 19 et vos gels hydro alcooliques /adapter vitesse de progression: 2 m entre chaque pratiquants / kit sanitaire Covid-19 personnel composé de : 1 masque, gel hydroalcoolique, lingettes désinfectantes pour les surfaces et matériels, 1 sac poubelle

En cours : - Séjour randonnées du 1 au 3 juillet 2021 dans le Queyras

Pour les randonnées : - Téléphoner au responsable **AU + TARD la veille avant 14 h** (H+ Lieu de RV)
A chaque randonnée, une participation aux frais de covoiturage sera établie par le responsable selon les dispositions du règlement intérieur + partage des frais d'autoroute et de parking
Pour chaque randonnée, emporter avec soi : licence + carte d'identité + carte vitale + copie feuille d'ordonnance si soins particuliers

Mairie de